

Le 20 janvier 2025

L'honorable Marc Miller, C.P., député
Ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Par courriel : Minister@cic.gc.ca

Monsieur le Ministre,

OBJET : Inquiétudes concernant l'annonce de réaménagements des effectifs à IRCC et leurs conséquences

Les réaménagements des effectifs (RE) à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) qui ont été annoncés aujourd'hui et qui se traduiront par la réduction d'environ 3 300 équivalents temps plein ont créé une onde de choc qui dépasse votre ministère. Le moment choisi pour prendre cette décision est très problématique, compte tenu du contexte géopolitique, dont la possibilité que des changements majeurs soient apportés aux politiques d'immigration américaines sous l'administration Trump.

Nous prévoyons qu'IRCC devra s'acquitter d'une charge de travail alourdie, car les contrecoups potentiels d'une réorientation des politiques d'immigration aux États-Unis auront un impact direct sur le volume de dossiers à traiter et les demandes imposées à nos propres systèmes.

Réduire les effectifs à un moment aussi critique pourrait compromettre notre capacité à répondre aux besoins évolutifs de la population canadienne et à soutenir adéquatement les interventions du gouvernement fédéral face à ces nouveaux défis. S'il y a du travail à faire, il devrait en premier lieu être confié à des fonctionnaires responsables qui suivent des mécanismes de contrôle appropriés, et non à des entreprises privées en sous-traitance. Les dépenses en sous-traitance dans la fonction publique fédérale ont atteint un niveau record et démontrent la nécessité d'un leadership fort dans les ministères.

Compte tenu du climat politique et social actuel, il serait prudent de reporter ces réductions d'effectifs prévues, ou à tout le moins de les ralentir, jusqu'à ce que le Parlement reprenne ses travaux et qu'une orientation nationale plus claire puisse être établie, car une crise touchant nos relations avec les États-Unis pointe à l'horizon. Comprendre ces répercussions nous permettra de bien informer nos membres et de nous préparer à la charge de travail et aux responsabilités accrues qui s'annoncent.

Nous sommes ouvert-es à des discussions constructives concernant d'autres solutions que les RE. Des effectifs robustes et bien outillés sont essentiels à la défense du Canada contre les pressions extérieures, en particulier face à un voisin de plus en plus hostile.

L'ACEP reste favorable aux mesures de réduction des coûts qui préservent l'intégrité de la fonction publique. Nous appuyons des mesures telles que la réduction de la dépendance à l'égard de la sous-traitance, le dégraissage de la haute fonction publique et la recherche de moyens de réduire les coûts immobiliers, par exemple en accordant le droit au télétravail à un plus grand nombre d'employées et

employés. Ces mesures permettraient d'effectuer les compressions budgétaires nécessaires tout en réduisant au maximum les répercussions sur la capacité de notre fonction publique.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces points et nous espérons avoir l'occasion de poursuivre le dialogue sur ces questions cruciales. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la fonction publique fédérale du Canada demeure robuste et compétente et qu'elle soit prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathan Prier

Président, Association canadienne des employés professionnels

president@acep-cape.ca

cc. Dr. Harpreet S. Kochhar, sous-ministre (harpreet.kochhar@cic.gc.ca)
Scott Harris, sous-ministre délégué (Scott.Harris@cic.gc.ca)
Mike Burton, chef de cabinet (mike.burton@cic.gc.ca)